

**REUNION DU CLD DU 9 NOVEMBRE 2005 A GUILHERAND-GRANGES**  
**19H00-21H30 : SEANCE PLENIERE**

**Etaient Présents :**

<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE</b>		
ALESSIO Lucien		JARJAT Chantal	Mission Locale Centre Ardèche
AUBENAS Régis	Chambre d'Agriculture Drôme	JAY Bernard	Inspection Académique
BOIS Jean-Yves	« Ardèche plein Cœur » St Sauveur Montagut	JUGE Berdanette	FNATH 07
BONNARDEL Armand	FNATH 26	LAMOULIE Julien	Néopolis /CCI Drôme
CASTELLA Jean	ARTILUD	LANDEL Pierre-Antoine	Président C.L.D.
CHAIX Marcel	Gîtes de France	LARCHER Felix	
CHAUDY Michel		MALAVIEILLE Valérie	Mission Locale Nord Ardèche
CHAZOT Nicole	Syndicat d'Initiative Désaignes	MARCHADOUR Florence	O.M.S. Lamastre
CHOVIN Jean-Louis	Fédération des Chasseurs de la Drôme	MOUNIER Jean-Marie	Elu Chambre des Métiers de l'Ardèche
CIMAZ Jacqueline	Association « Les Rias »	PICHERAL Didier	SIVU Informatique de gestion communale
COLOMBIER Gérard		POPON Jean	Union Forestière de l'Ardèche
COURTIAL Fatima	Association « Les Rias »	POULAIN Rémi	D.D.T.E.F.P. Privas
D'ANGELO Alain	Syndicat d'Initiative Désaignes	ROBERT Odile	
DECHANTERAC Gaëtan	Crédit Coopératif	THUNOT Didier	U.D. C.G.T. Privas
ENNASSIRI Abdelouahed	Union Bi-départementale des MJC 07-26	WILLIAMS Sylvette	Association les Rias
FEROUSSIER Christian	Arche des Métiers – Le Cheylard	VIVANT Michel	CGT Union Drôme
FRANCOIS Jacques		GERMAIN Jean	Mairie de Bourg les Valence
GAROYAN Ingrid	Energie Emploi	GOBY Boris	Train Théâtre – Portes les Valence
GAUTIER Gildas	EVAL CONSEIL	GREVE Gilbert	Mairie de Vernoux
		HENNION Dominique	
		HILLION CUADRADO Véronique	MJC Drôme Ardèche

Etaient excusés : Marianne ORY, M.MARTY, Geneviève BATIAT, Sandrine BEN LAHOSSINE, Gérard FILLON, Jean-Marc JOURDAN, Pascal MANTAUT, Danièle PERSICO, Xavier RICHARD, Hervé SAULIGNAC, Pascale VILLAIN, Jean François MURJAS, Gérard BARRAS, Marilyne HYPOLITE, Alain SERRE.

**A assisté à la réunion : Jérôme CLAUDE**

## **Ordre du jour**

- Adoption du projet de règlement intérieur, budget du CLD
- organisation d'un travail de groupes sur les scénarii : tendance actuelle, et recherche d'un scénario "idéal";
- restitution des travaux de groupe et synthèse,
- agenda et mode de poursuite des travaux, ordre du jour de la prochaine réunion;

### **I- ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CLD**

L'assemblée plénière du CLD a décidé d'adopter le règlement intérieur sur la base du document proposé par l'équipe d'animation, transmis à chacun des participants avant la réunion. Il a été proposé en outre de différer la proposition de mise en place d'une commission spécifique « Développement Durable ». Les membres du CLD ont proposé que soit organisée une réunion sur le thème du Développement Durable comprenant :

- 1- une présentation de la notion de Développement Durable ;
- 2- une présentation de la grille d'analyse des projets au regard de la notion de Développement Durable telle qu'elle est proposée par la Région ;
- 3- un témoignage d'un représentant du pays de l'Ardèche Méridionale ;
- 4- une discussion sur le mode de travail du CLD au regard de la notion de Développement Durable

### **II - DÉFINITION D'UN HORIZON SUR LE TERRITOIRE A UN HORIZON DE 15 ANS**

Dans la préparation du projet de territoire, trois phases sont indissociables : le diagnostic de l'existant (diagnostic de territoire), la prospective (définition d'un horizon à 15 ans), la contractualisation (le chemin à parcourir pour atteindre l'horizon). La limite de l'exercice est de rester dans la définition des moyens sans vision claire de l'horizon. Cette situation, qui est toujours la plus facile, limite considérablement les possibilités de synthèse et de hiérarchisation des propositions.

Les membres du CLD se sont répartis en 4 groupes de travail. Ils ont été invités à remplir un tableau de synthèse au travers de textes, de schémas, de cartes . Ils ont pu faire état des ressources à valoriser, des modes d'organisation à promouvoir, des modes de relation. Les éléments de la discussion émanant des présentations des 4 rapporteurs ont mis en évidence la difficulté de proposer un horizon clair. Du point de vue de la construction d'un territoire à l'horizon 15 ans, il est apparu difficile de construire une représentation claire. A partir de mots clés issus des formulations et propositions, il est proposé de rédiger un texte susceptible d'être discuté comme base pour la définition d'un horizon :

Du point de vue du scénario, il reste difficile de déterminer un scénario « idéal » parmi les 3 proposés par le bureau d'étude. Il apparaît toutefois, que d'une façon plus ou moins importante selon les différentes parties du territoire, chacun des scénarios peut révéler un intérêt, et l'idéal serait d'arriver à une

construction équilibrée. En ce sens le scénario « des villes durables articulées à des campagnes vivantes » apparaît comme une base de discussion pertinente. Du point de vue de la prospective, un texte de synthèse esquissant un scénario à l'horizon 2020 pourrait être proposé à la discussion du CLD dans le cadre d'une prochaine réunion, sur la base suivante :

*« Plusieurs ressources sont mobilisées : en premier lieu la terre, en particulier la ressource foncière, au service de l'agriculture, du développement économique, des transports. La ressource en eau est préservée, dans une cohérence de bassins versant permettant d'assurer les adéquations entre les besoins et les ressources à différents niveaux. La qualité de l'air, est préservée. Ces ressources sont mobilisées pour le développement d'usages des énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, bois, hydraulique).*

*Les flux de la vallée du Rhône sont maîtrisés et équilibrés autour différents modes de transport : rail, fleuve, route, et le territoire a su capter des activités liés à axes, au travers de plate forme logistiques, et organiser des relations transversales avec les territoires drômois et ardéchois, en particulier à partir de la gare Valence –Sud Rhône-Alpes, vers les vallées ardéchoises.*

*Les villes maillent le territoire, formant un réseau complet et équilibré, à partir d'une agglomération valentinoise structurée, assumant l'organisation des transports en commun, un urbanisme équilibré, une créativité culturelle, le développement de centres de recherche et d'enseignement supérieur etc. Des petites villes constituent pour chacune d'entre elles des pôles commerciaux, de services et d'activités indispensables pour l'activité des zones rurales et au développement économique du territoire. L'urbanisme commercial fait l'objet de profondes modifications, à partir d'une révision des modes de circulation. Les commerces de proximité accessibles par d'autres moyens que la voiture, sont réhabilités, et les zones commerciales urbaines sont impliquées dans le développement du commerce rural. Des dispositifs de participation citoyenne accompagnent ce mouvement, afin de favoriser les échanges, la circulation des idées, et l'innovation. Un fond de solidarité et de développement énergétique est créé, à partir des grands centres de production énergétiques de la Vallée du Rhône et les axes de circulation. Il accompagne le développement de l'ensemble du territoire.*

*Les activités économiques reposent sur un tissu d'entreprises diversifié, accordant une large place aux activités productives, telles que l'agriculture et la transformation agro-alimentaire, l'artisanat, les PME innovantes, des services adaptés, en particulier au niveau du tourisme, dans toutes ses dimensions, en particulier au niveau des affaires. L'économie sociale et solidaire est totalement intégrée à cette dynamique. Plusieurs filières d'excellence alliant recherche, formation production, commercialisation, conseil technique sont développées ; à partir de thématiques telles que le tourisme patrimonial, la traçabilité, les micro et nanotechnologies, les écritures automatisées, les énergies renouvelables( énergie solaire, éolien, biomasse, hydraulique etc...), l'agriculture et la forêt.*

*Les services publics maillent l'ensemble du territoire, selon des configurations qui font l'objet de discussions régulières avec les populations et entreprises, afin de permettre une évolutivité permanente. Les Technologies de l'information et de communication sont mobilisées pour accompagner ces mouvements »*

Du point de vue des valeurs, un exercice d'énoncé de valeurs privilégiées par chacun pour le devenir du territoire ont été exprimés. Il était demandé aux membres du CLD de se limiter à la citation de trois valeurs. Elles aboutissent à la construction suivante :

VALEURS	Nb de citations
Solidarité	15
Compétitivité/dynamisme économique/innovation/créativité	11
Cohérence territorial/lien/équilibre	9
Egalité/justice sociale	5
Qualité de vie	5
Qualité de l'environnement	5
Développement Durable	4
Culture- rayonnement, accessibilité	3
complémentarité	3
Démocratie	2
Identité	1
Citoyenneté	1
Dynamique	1
Jeune	1
Calme	1

Ainsi la Solidarité doit être la valeur qui porte ce projet, mais cette solidarité n'est possible que s'il existe une économie dynamique et innovante, avec une mise en réseau, un maillage des acteurs publics et privées pour une cohérence et un équilibre territorial.

Ces différents éléments pourront être amendés et discuter lors des prochaines réunions.

En outre, trois contributions complémentaires ont été remises :

**a) l'association POLENERGIE a transmis un tableau complet qui figure ci dessous**

Tableau de synthèse proposé par

*Les valeurs à privilégier : **égalité d'accès** aux ressources (eau et énergie) pour tous les habitants : ENJEU SOCIAL et ECONOMIQUE*

***Combiner et maîtriser les enjeux de l'espace avec la qualité de vie et les paysages du territoire : un territoire qui réfléchit à ce qu'il consomme, qui adapte sa consommation en fonction des ressources dans le respect des paysages : ENJEU ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL mais aussi ECONOMIQUE (tourisme)***

*Favoriser une stratégie de développement durable basée sur le triptyque « sobriété, efficacité, énergies renouvelables » proposé*

*dans la démarche Negawatt (source : [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org))*

*Les ressources à valoriser : énergies renouvelables (eau, vent, biomasse, soleil) et potentiel de maîtrise de l'énergie (ce qu'on appelle les négawatt)*

*Modes d'organisation et de relations à promouvoir : favoriser l'échange entre les acteurs (fournisseurs d'énergie, professionnels, préconisateurs, consommateurs...) par la mise en place d'une commission **transversale** associant les commissions et les membres du CLD de façon à réfléchir aux besoins, à la valorisation des ressources, aux complémentarités entre les territoires, entre les filières.*

### **Autre proposition formulée par**

#### **b) Mr LARCHER , d'Alboussière a transmis le texte suivant :**

En partant d'une projection visionnaire, pour moi, notre territoire serait :

- doté d'une identité forte : activités économiques autour de spécialités reconnues et maîtrisées (notion de filière)
- agréable à vivre : tourisme tout au long de l'année, vie économie active et larges possibilités d'accueil de la famille.
- opportuniste sur les retombées de l'intensification prévue des flux de la Vallée du Rhône (logistique - sous-traitance dans le reconditionnement – plateforme multimodale)

Mais après la Vision onirique, il faut exprimer des Vœux : reprenons les premiers résultats des récents travaux du CLD. La réflexion me semble assez complète.

De là, il faut bâtir des projets concrets qui puisent dans les ressources déjà présentes dans le territoire. Et pour avancer, il me semble qu'on doit dès lors, n'utiliser que des verbes d'action.

- 
- **ANCERER une image économique forte**
  - s'appuyer sur l'économie de l'Environnement, en déclinant les ressources potentielles du territoire : bois, la terre, l'eau, le vent.
  - Dans chaque cas, il faut dérouler, pour les examiner, toutes les possibilités, en privilégiant celles qui peuvent donner une **impression de filière** : recherche, pôle de compétitivité, attirer (communication, aides, réseau ...) des Projets (enseignement, services, industrie, commerce) qui ont trait à la ressource (bois, terre, ...) que l'on prévoit de valoriser (culture, exploitation, protection ...),
  - **Booster** les Entreprises locales existantes dans ce secteur, **installer** des Pépinières d'Entreprises ad hoc.
  - **Développer** (image, appellation, ...) encore plus la notion de Campus universitaire

## Il fait BON Y VIVRE

- **booster le Tourisme** en se différenciant de l'offre de l'Ardèche du sud : Tourisme vert (∃ boutique Tourisme vert à Lyon – à voir) et Tourisme d'affaires.
- Ancrer les actions **dans le durable** : Ecole de tourisme, Ecole hôtelière, Ecole de langues et interprétariat, base d'Enseignement (type Jeunesse et Sports) des métiers de plein air (voir structure AFRAT), Ecole d'Architecture intégrée et/ou paysager ... etc
- **Autour du Centre de Congrès** de Valence, valoriser et mettre en réseau des structures plus petites, immergées dans l'accueil touristique classique, pour développer l'image d'un pays d'accueil de séminaires, conventions, formations, ... N'oublions l'intérêt que peut représenter d'ici 10 ans, la présence internationale du site d'ITER
- Créer **des infrastructures d'accueil et de loisirs toutes saisons** qui exploiteraient les ressources existantes [terre (géothermie, agriculture ...), air, eau, ...] : thalasso, sources chaudes, bases nautiques ou d'escalade, parcours arboricoles, parcs à thème... tout en boostant celles qui existent déjà (musées, monuments historiques, centres équestres, fermes pédagogiques ...)
- Développer le **réseau routier transversal** (dans le respect des paysages) afin de favoriser le développement des villages de l'intérieur, par l'accueil des familles.

## Les DEUX PIEDS DANS L'AVENIR

- profiter de l'intensification à venir (+50% dans les 15 ans) des flux dans la Vallée du Rhône pour **créer des activités opportunistes** pour capter la clientèle des gens de passage : Centre de services (multimédia), bases d'interventions mécaniques multimarques, zone hôtelière, bases logistiques (stockage et distribution), plateforme multimodale (air + terre + eau + fer)
- développer la richesse que représente l'Artisanat, quitte à **privilégier une filière** particulière, la plus représentative et la plus porteuse d'avenir des différentes filières du territoire. Il s'agirait d'imprimer au territoire une image de spécialiste de « ... ? » comme certains apparaissent comme des spécialistes du plastique, ou de la charpente, ou de la construction navale ...etc

### c) une troisième contribution anonyme a été fournie, en parallèle à l'expression des valeurs souhaitées sur le territoire.

- Alléger le nombre d'intervenants sur un même sujet (Région, Département, Communautés de Communes...) : 1 seul département 26/07 et fusion de toutes les communes dans des agglo (Privas, Valence...)
- Concentrer les interventions sur des points majeurs économiques, sociaux, culturels... : éviter le saupoudrage
- Recréer un territoire, regroupant en plus de l'actuel
  - La Plaine de Valence
  - Le Bassin Romanais
  - La Vallée du Rhône de Tain à Loriol
- Créer des équipements nécessaires à l'écoulement des flux dans la Région :
  - Axe Genève – Valence

- Voie fluviale : flux X 4
  - A79
  - Axe ferroviaire marchandise rive droite
- Attirer des low-cost à Valence Chabeuil : tourisme d'affaire

Ces différentes contributions alimentent la construction d'un ou plusieurs scénarios possibles pour le devenir du territoire, bases d'un débat utile pour l'avenir.

#### **IV – PREPARATION DE LA PROCHAINE REUNION**

Une grille de travail a été proposée et remise aux participants. Elle repose sur une classification simple : « Vivre, travailler, habiter, se rencontrer, préparer l'avenir ». Il est précisé que les questions ne sont pas limitatives. Par ailleurs chacun n'est pas obligé de répondre à toutes les questions.

Les questionnaires seront si possible retournés au secrétariat du CLD avant la prochaine réunion pour un premier dépouillement.

#### **La prochaine réunion aura lieu :**

***LUNDI 12 DECEMBRE à 19H00***  
***(à 18h30 à pour le collège des experts)***

*Dans la salle de réunion de l'antenne territoriale de la région Rhône-Alpes  
Clos Benoît, 103, rue Pierre Curie, 07500 GUILHERAND GRANGES*

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation du diagnostic élaboré par le Comité de Bassin d'Emploi ;
- Election du bureau : 3 ou 4 Vice-Présidents(es);
- Poursuite du travail sur la définition d'un horizon et travail sur la grille de propositions des priorités ;
- Engagement d'une réflexion relative au nom du territoire ;
- Information sur les nouvelles modalités d'intervention de la Région en faveur des CLD ;
- Organisation du travail pour le premier trimestre 2006.
- Questions diverses

Au vu du calendrier de travail du comité de pilotage et de la nécessité de procéder à un premier examen du projet de charte de territoire, la réunion suivante serait programmée :

***JEUDI 19 JANVIER à 19H00***